

# Les paysages forestiers de Lure : le fruit d'une histoire écologique et sociale

par Laurent SIMON et Pierre PECH

## Introduction

La montagne de Lure (Cf. Photo 1), située une centaine de kilomètres au nord de Marseille, fait partie du point de vue biogéographique de ce vaste ensemble de transition appartenant pour l'essentiel aux forêts caducifoliées thermophiles du sud de l'Europe que P. Ozenda regroupe sous le terme de « ceinture supraméditerranéenne » (OZENDA, 1994). À l'échelle de la région méditerranéenne, la Montagne de Lure se situe ainsi, tant du point de vue climatique que phytogéographique, dans une situation de marge méditerranéenne. Cette marginalité écologique se double d'une marginalité géographique, celle d'un arrière-pays méditerranéen demeuré longtemps à l'écart des mutations économiques que connaissaient les régions littorales et les grandes vallées du sud-est de la France.

C'est cette double marginalité qui explique l'ampleur des bouleversements qu'a connus cette région depuis plus d'un siècle. Espace autrefois densément peuplé et largement mis en valeur, la montagne de Lure est devenue au cours du XXI<sup>e</sup> siècle un espace en voie d'abandon, sous-utilisé et plutôt répulsif. On ne saurait comprendre l'importance d'un tel bouleversement sans prendre en considération conjointement les dynamiques sociales et écologiques propres à une région de marge.

Dans un contexte certes différent, les enjeux actuels de gestion de la forêt, qui résultent pour partie des décisions prises il y a maintenant plus d'un siècle, ne sont pas si différents de ceux rencontrés au cours des deux derniers siècles.

## Des dynamiques paysagères sur Lure reflètent l'influence concomitante des facteurs « naturels » et des acteurs sociaux

Les grandes étapes de l'évolution des superficies forestières depuis deux siècles sont dans une certaine mesure le reflet du rôle des différents acteurs sociaux et des différents contextes historiques :

- **la forêt résiduelle** du milieu du XIX<sup>e</sup>, qui n'occupe plus, d'après les archives communales et les cadastres napoléoniens, qu'une place limitée aux lieux les plus reculés et les plus escarpés, correspond à une société densément peuplée, utilisant l'essentiel du territoire communal pour subvenir à ses besoins dans un cadre resté essentiellement autarcique : les 2/3 voire les 4/5 de la superficie communale sont occupés par des terres de parcours, des labours et certaines cultures spécialisées. Les espaces boisés qui subsistent sont profondément intégrés au système agraire (ramassage de litière, de bois cueillette ; exploitation du charbon de bois) expliquant ainsi leur aspect de bas taillis à chêne pubescent, de hêtraie dégradée ; seule la sapinière échappe en partie à cette mise en valeur.

- **la forêt recréée**, celle des grands reboisements (Cf. Photo 2) à l'œuvre dans la politique de Restauration des Terrains de Montagne (R.T.M.) est impulsée par un nouvel acteur forestier à savoir l'Etat central par l'intermédiaire de ses ingénieurs, techniciens mais aussi de son administration, les préfets ayant fortement encouragé la politique de reboisement. Ce nouvel acteur introduit un nouveau venu dans le paysage : le pin noir (*Pinus nigra* Arn. subsp. *nigra*), qui recouvre les anciennes landes et taillis mal venant du bas de versant et qui participe à la densification du couvert forestier. (PECH, SIMON, TABEAUD, 1997). Le flanc sud est davantage le lieu d'une reconquête spontanée de la végétation à partir des îlots forestiers subsistant à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Le paysage y reste toutefois encore très largement ouvert et dénudé. Ces caractéristiques essentielles vont en effet marquer la politique de restau-



ration des terrains de montagne (R.T.M.) qui voit le jour dans les années 1880 :

- Il s'agit tout d'abord d'une conception monofonctionnelle du reboisement, envisagé avant tout pour limiter les risques écologiques relatifs à la forte torrencialité. Celle-ci apparaît particulièrement virulente au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle sous l'effet conjugué d'une pression anthropique intense et d'une inflexion climatique caractérisée par une variabilité inter-annuelle accrue des précipitations (PECH, et alii, 1997). La politique de reboisement, qui mettra plusieurs décennies à s'affirmer<sup>1</sup> répond principalement à cet objectif écologique mis en avant par l'ingénieur Mathieu : il s'agit « bien moins de créer des forêts que de fixer rapidement le sol » (MATHIEU, 1865). La monofonctionnalité est ainsi clairement revendiquée.

- L'aménagement forestier est aussi déconnecté de la réalité sociale dans laquelle il s'insère. La R.T.M. s'est en partie réalisée sans, voire contre, les sociétés locales (PONCHELET, 1995). L'œuvre de la R.T.M. pointe du doigt, au moins dans les premiers temps, les montagnards coupables d'avoir déboisé massivement. La restauration de l'équilibre écologique est affaire d'ingénieurs, de spécialistes. Elle vise en définitive à réparer l'action néfaste des sociétés locales.

**Photo 1 (ci-dessus) :**

Etagement de la végétation sur le flanc nord de Lure.

1 - Première loi sur le reboisement des montagnes (1860-62) puis seconde loi en 1882, avant que les reboisements ne soit effectivement réalisés (1890-1914)



**Photo 2 :**  
Les reboisements de pins noirs au pied du flanc nord de Lure

**Photo 3 :**  
Reconquête spontanée sur pelouse au sommet de Lure

- la forêt « spontanée » enfin, celle de la deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle qui correspond aux accrus forestiers consécutifs à l'abandon rural des dernières décennies, notamment sur le versant sud de Lure. Cette dynamique forestière concerne à la fois les terrains communaux et privés de la partie inférieure de l'adret de Lure que les terrains sommitaux (Cf. Photo 3) marqués par le déclin de l'élevage ovin et par une reconquête forestière aux dépens des pelouses sommitales (SIMON et alii, 2000).



C'est donc bien à une dynamique territoriale, faisant intervenir différents acteurs, que correspond l'évolution des paysages forestiers de Lure depuis deux siècles. La marginalité économique de la région qui s'affirme dans la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, rend largement compte des différents types de reconquêtes forestières, spontanées et/ou volontaires, qui sont à l'origine des paysages actuels. Mais cette marginalité économique se double d'une marginalité écologique qui accroît les facteurs d'incertitude et de complexité. La variabilité climatique (PECH P. et alii, 1997) s'exprime ici par des successions de périodes pluridécennales plus ou moins méditerranéennes, plus ou moins contrastées. Les conséquences de ces variabilités, tant au niveau écologique qu'au niveau économique et social, sont fondamentales pour comprendre l'évolution de l'ensemble du système territorial. Le déclin démographique du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle et la politique de reboisement qui s'ensuit quelques années plus tard sont le résultat combiné d'une crise économique et sociale et d'une crise écologique. Dans un contexte de marge méditerranéenne, ces variabilités climatiques rendent encore plus complexes l'interprétation des dynamiques végétales et par là même les choix de gestion qui pourraient en résulter. Les paysages forestiers actuels de Lure sont l'héritage de cette double marginalité. Les enjeux actuels nous semblent dans une large mesure refléter cette histoire forestière.

### Territoires et enjeux forestiers aujourd'hui

Les questions qui se posent aujourd'hui concernant l'avenir de la forêt sur Lure, ses fonctions actuelles et futures et donc les choix de gestion qu'il convient d'opérer, sont encore marquées du sceau de cette double marginalité.

De ce point de vue, l'absence d'un véritable modèle sylvicole adapté à ces territoires forestiers paraît hautement significative. Dans un article déjà ancien (1965), J. Sonnier, à l'époque ingénieur des Eaux et Forêts à Sisteron, évoquait cette situation marginale de Lure par rapport aux espaces environnants : « Les Basses-Alpes occiden-

tales comportent deux régions bien distinctes... séparées par la crête de la Montagne de Lure et son prolongement ». Il distinguait ainsi les ensembles situés au nord, « aux caractéristiques montagnardes accusées », des ensembles méridionaux où « le climat est franchement méditerranéen ». Une telle coupure ne relève pas uniquement d'une opposition climatique. Elle traduit en réalité, de façon beaucoup plus globale, la situation de Lure à la charnière entre des « modèles » forestiers différents

Si par certains aspects (relief, système de pentes, étagement bioclimatique, etc...), la Montagne de Lure peut être rattachée à un modèle sylvicole montagnard, caractéristique des Alpes du Nord, elle s'en éloigne également par bien des aspects : contraintes morpho-pédologiques et climatiques plus marquées, situation de marginalité chorologique des espèces les plus caractéristiques des étages montagnards et « supraforestiers ».

Le même type de raisonnement s'applique au « modèle » méditerranéen. Les parentés floristiques et climatiques, les contraintes pédologiques et morphologiques apparentent la Montagne de Lure aux espaces méditerranéens. Elles n'y ont toutefois pas la même intensité. De telles constatations traduisent cette situation de marge géographique entre des modèles sylvicoles différents, qui ne peuvent servir de référentiels sans adaptations importantes.

A cela s'ajoute le caractère récent d'une forêt tout juste centenaire. Les peuplements anciens, riches de plusieurs générations d'arbres, sont ici l'exception. Il n'existe donc pas dans ce domaine de référence permettant de comparer, de juger, d'analyser le comportement d'un peuplement parvenu à maturité. Ce manque de référence se pose également aujourd'hui concernant la régénération des peuplements de pins noirs. Si en certains sites, tel le périmètre R.T.M. du Jabron, la régénération des pins noirs paraît assurée, elle s'avère beaucoup plus problématique ailleurs. En l'absence d'expérience concrète, les solutions à promouvoir sont plus du domaine de l'expérimentation que du domaine de la connaissance précise des phénomènes. C'est encore plus manifeste si l'on songe aux problèmes déjà évoqués concernant les dynamiques végétales spontanées et l'interprétation encore difficile des possibles états de maturation de ces peuplements. Il

conviendrait d'ajouter ici le déficit de traditions forestières que l'on constate à travers certaines réactions des populations locales, souvent réticentes face aux coupes forestières, face aux contraintes que fait peser la gestion sur les activités de fréquentation. L'insertion récente de la forêt dans le territoire, fruit de l'histoire des deux derniers siècles, pèse de tout son poids sur l'évolution actuelle de ces peuplements.

Cette marginalité écologique et territoriale de la forêt rend singulièrement complexe les choix de gestion actuels. Face aux nouvelles aspirations, souvent contradictoires, d'une forêt à la fois plus diversifiée, plus riche en matière de biodiversité mais aussi plus accessible, quelles fonctions forestières privilégier ? Comment maintenir une fonction productive alors qu'un seul débouché permet aujourd'hui d'écouler 90% des ventes en forêt domaniale, qu'aucune filière nouvelle n'apparaît pour valoriser les bois de hêtre en pleine progression ? Ces questions relatives aux fonctions de la forêt, qui sont dans une large mesure héritées des choix opérés au XIX<sup>e</sup> siècle en faveur d'une fonction de protection quasi exclusive, se posent aujourd'hui alors que, comme au XIX<sup>e</sup> siècle encore, les incertitudes liées à la variabilité climatique existent.

## Conclusion

Ce rapide aperçu souligne le poids de l'histoire et la pérennité des problèmes relatifs au milieu comme au territoire forestier. L'histoire forestière de Lure est celle d'une double marginalité dans laquelle interfèrent acteurs sociaux et paramètres écologiques. La permanence de certains questionnements à travers l'histoire (fonctions de la forêt, insertion territoriale, variabilité climatique) souligne l'indispensable prise en considération des données historiques dans la compréhension des paysages forestiers et des enjeux qui les caractérisent aujourd'hui.

**L.S., P.P.**

Laurent SIMON  
Pierre PECH  
Université de Paris I,  
Panthéon-Sorbonne  
Centre  
de biogéographie-  
écologie, FRE 2545  
CNRS

## Bibliographie

- Arnould, P., Marty, P., Simon, L., (1999) - Forêts, paysages, environnement : deux siècles de mise en valeur et de reconquête forestière en France. 18002000. IX<sup>e</sup> Congreso de Historia Agraria, Bilbao, 15-17 septembre 1999. Departamento de historia e instituciones econornicas UPV/EHU, pp.557-574.
- Barbero, M., Quézel, P., (1988) - L'évolution du couvert forestier dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur en relation avec la déprise rurale. V<sup>e</sup> Colloque international de l'Association Française de Géographie Physique (AFGP) intitulé "Biogéographie, Environnement, Aménagement", Paris, CNRS et AFGP, 9-10 juin 1988, pp. 199-212.
- Pech, P., Simon, L, Tabeaud, M. (1997) - La Montagne de Lure entre mythe et réalité. Colloque GHFF "Forêt : perceptions et représentations", Paris, 58 octobre 1994. Actes, l'Harmattan, pp.79-91.
- Pech, P., Tabeaud, M., Simon, L., (1997) - Temporalités naturelles et temporalités sociales en Montagne de Lure. Colloque «Les temps de l'Environnement». Toulouse 5-7 novembre 1997. pp. 183-192.
- Simon L., Pech P., Tabeaud M.; (2000) - Landscapes types and geocology dynamics of a mediterranean mountain. The southern Alps - IALE conference : « Landscape Ecology ; theory and applications for practical purposes ». International Association of Landscape Ecology, Pultusk, Poland, pp 261-274.
- Simon L., Tabeaud M., Belotti J.F., Pech P., (2003) - Climatic variability and ecological dynamics on the mediterranean fringe. Journal of Mediterranean Ecology. (sous presse)
- Sonnier J. (1965) - Les forêts communales dans les Alpes du sud – Revue Forestière Française, vol XXVII, pp.87-98
- Sonnier J. (1966) - Les forêts domaniales dans les Alpes du sud – Revue Forestière Française, vol XXVIII, pp.125-137

## Résumé

---

Les paysages forestiers de la montagne de Lure sont le résultat d'une double marginalité tant écologique que sociale. Les auteurs analysent le rôle des différents acteurs dans l'édification des paysages forestiers au cours des deux derniers siècles. Ils soulignent la continuité des questions relatives à ces paysages et le poids des héritages historiques dans la compréhension des dynamiques actuelles

Mot-clés : Forêt, dynamiques végétales, histoire, marginalité, paysage.

## Summary

---

### Forest landscapes of the Lure : offspring of social and economic history

The forest landscapes of the Lure region (s.-e. France) are the result of their twofold marginal status, both ecological and social. The writers have analysed the role of the different people involved over the last two centuries in the emergence of these landscapes. They emphasise the continuity of the issues related to the landscapes and the importance of various aspects of the historical heritage in understanding their current dynamics.

## Riassunto

---

### I paesaggi forestali di Lure : il frutto di una storia ecologica e sociale

I paesaggi forestali della montagna di Lure sono il risultato di una doppia marginalità tanto ecologica quanto sociale. Gli autori analizzano la parte dei differenti attori nell'edificazione dei paesaggi forestali durante i due ultimi secoli. Sottolineano le continuità delle domande relative a questi paesaggi e il peso dell'eredità storica nella comprensione delle dinamiche attuali.

Parole chiavi : foresta, dinamiche vegetali, storia, marginalità, paesaggio.